



Le 8 janvier 2016

**Consultation publique de la Commission de régulation de l'énergie relative  
à la commercialisation des capacités de transport  
entre les zones Nord et Sud de GRTgaz**

**Question 1 : Aucun retard n'est à ce jour anticipé pour la mise en œuvre de la fusion des zones. Considérez-vous néanmoins qu'il est souhaitable de commercialiser des capacités à la liaison Nord-Sud après septembre 2018 ?**

L'UPRIGAZ note que la CRE considère que les travaux nécessaires à la création d'une zone d'équilibrage unique en novembre 2018 ne devraient souffrir d'aucun retard. Certes, il devrait être nécessaire de commercialiser des capacités Nord-Sud pour le mois d'octobre 2018. Dans la mesure où le Code CAM n'autorise pas dès 2016 de commercialisation anticipée de capacités sur une base mensuelle à l'horizon 2018, il ne nous semble pas nécessaire de recourir dès à présent à une commercialisation sur une base annuelle pour ne satisfaire que les besoins afférents à une période limitée au mois d'octobre 2018. Cette question pourrait être revue en cas de dérapage du calendrier actuel de réalisation de la zone d'équilibrage unique.

**Question 2 : Etes-vous favorable aux échéances de commercialisation des capacités annuelles à la liaison Nord-Sud telles qu'envisagées par GRTgaz, ou préférez-vous la solution visant à lisser les ventes de capacités annuelles sur trois ans ?**

L'UPRIGAZ adhère à l'observation de la CRE selon laquelle le portefeuille de chaque expéditeur évolue ainsi que son schéma d'approvisionnement. Dès lors, il est peu pertinent de figer 2 ans à l'avance des réservations de capacité qui se révéleraient ne plus correspondre aux besoins. Dans ces conditions, l'UPRIGAZ souscrit à la proposition de la CRE de ne commercialiser les capacités annuelles d'octobre 2018 à septembre 2019 qu'à concurrence de 50 % en 2016, et 25 % en 2017 et 2018.

**Question 3 : Etes-vous favorable à la proposition de GRTgaz de ne déclencher la vente de capacités interruptibles que si au moins 95 % des capacités fermes proposées à la vente ont été souscrites ?**

L'UPRIGAZ se range aux propositions de GRTgaz et de la CRE de déclencher la vente de capacités interruptibles que si plus de 95 % des capacités fermes proposées ont été souscrites.

**Question 4 : Etes-vous favorable à la décision prise par GRTgaz ne plus commercialiser de capacités interruptibles trimestrielles et mensuelles ?**

L'UPRIGAZ ne voit pas d'objection à la proposition de GRTgaz de ne plus commercialiser de capacités interruptibles mensuelles et trimestrielles à la liaison Nord-Sud.

**Question 5 : Etes-vous favorable au maintien du mode de commercialisation des capacités invendues en produits court terme mis en place au 8 octobre 2015 ?**

Le maintien du mode de commercialisation de capacités quotidiennes ayant fait l'objet d'une discussion et d'un accord au sein de la Concertation gaz, l'UPRIGAZ est favorable à la solution proposée par GRTgaz.

**Question 6 : Souhaitez-vous que les canaux de commercialisation des capacités court terme soient rationalisés ? Si oui, êtes-vous favorable, comme la CRE à ce stade, à l'option 1 « chemin vers la fusion », ou à l'option 2, « 100 % PRISMA » ?**

L'UPRIGAZ se félicite que la CRE cherche à simplifier la commercialisation des produits court terme en réduisant leur nombre et celui des canaux de commercialisation. La majorité de ses membres est favorable à l'option 1 « chemin vers la fusion » qui préfigure la fin du tarif Nord Sud, certains membres sont cependant favorables à l'option 2 « 100 % PRISMA » qui fait mieux supporter le coût réel d'utilisation de la liaison à ses utilisateurs.

**Question 7 : Etes-vous favorable à la reconduction du JTS en 2016 et jusqu'à la création d'une zone de marché unique en 2018 ?**

L'UPRIGAZ s'interroge sur le maintien jusqu'en 2018 d'un outil dont les recettes ne semblent pas suffisantes pour couvrir les coûts. Le contexte a beaucoup évolué depuis la mise en place du JTS. Il existe aujourd'hui de la capacité invendue à l'interface Nord/Sud. Cependant la situation actuelle pouvant évoluer, il pourrait être souhaitable que GRTgaz, TIGF et Storengy travaillent ensemble à la recherche de solutions alternatives plus flexibles, à coûts fixes plus faibles, et qui soient mobilisables uniquement en cas de tension sur la liaison Nord/Sud.